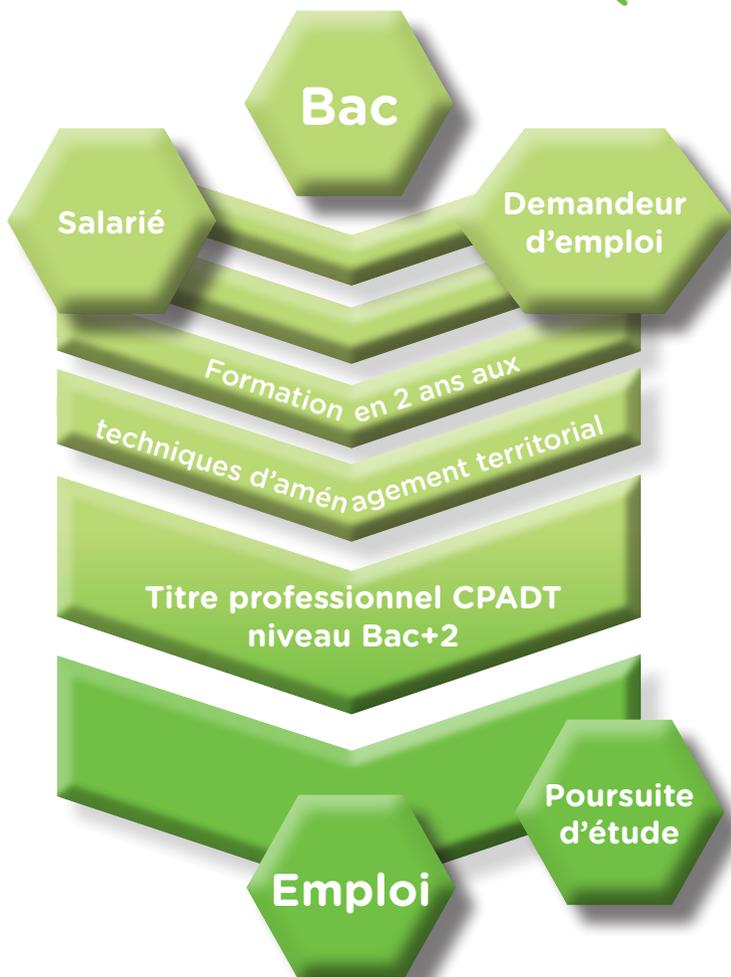


Devenez chargé(e) de projet en aménagement durable des territoires (CPADT)



Le métier

Qu'est ce qu'un CPADT ?

Le CPADT participe à la conduite d'un projet territorial en intégrant l'ensemble des thématiques inhérentes à l'aménagement : urbanisme, habitat, infrastructures et transport, eau, environnement, prévention des risques naturels et technologiques et développement durable.

Collaborateur ou adjoint à un ingénieur ou à un responsable d'études, il a en charge la conduite des opérations et des études qui lui sont confiées.

Il participe à l'animation ou la coordination d'une équipe ou d'un réseau d'acteurs.

Débouchés

Embauche dans différents organismes :

- Collectivités territoriales
- Entreprises et bureaux d'études
- Maîtres d'ouvrage d'opérations d'aménagement ou construction de bâtiment
- Services de l'État
- Établissements publics

Poursuite des études

- **En licence professionnelle** : conduite de projets territoriaux durables, aménagement du paysage, aménagement et SIG ...
- **En licence générale** : géographie et aménagement, génie civil...

La formation

Qui peut postuler ?

- Titulaires d'un Bac S, ES, STI2D, STAV, STL et Bac professionnels (travaux publics, techniques du bâtiment : études et économie, technicien géomètre topographe, technicien d'étude du bâtiment : assistant en architecture, gestion des pollutions, et protection de l'environnement, gestion des milieux naturels et de la faune)
- Salariés
- Demandeurs d'emploi

Procédure de candidature

2 modalités selon le profil :

- via la plateforme Parcoursup et entretien
- sur dossier avec pré-candidature (www.ente.developpement-durable.gouv.fr) et entretien
- Dépôt des dossiers d'inscription avant le 10 avril

Compétences acquises

- **Établir un diagnostic territorial avec identification des axes d'intervention**
- recueil et analyse des données socio-économiques et environnementales
- **Définir un plan d'action**
- évaluation et choix des axes d'intervention; élaboration et mise en œuvre avec présentation aux acteurs locaux
- **Mettre en oeuvre et suivre un projet d'aménagement**
- concertation, coordination et appuis locaux
- **Appréhender les marchés publics**
- **Utiliser les outils de cartographie**

expérience terrain
connaissances, méthodes
enseignement
outils techniques

Comment se déroule la formation ?

En 1^e année

5 unités d'enseignement

Sciences de l'ingénieur

Mathématiques et sciences physiques appliquées, dont énergie, mécanique des fluides, résistance des matériaux, apports techniques, infrastructures, ouvrages, bâtiments

Sciences de l'environnement

Biodiversité, risques, hydrologie, hydraulique fluviale, climat, déchets, énergies renouvelables, concepts du développement durable

Sciences humaines et sociales

Géographie, urbanisme, économie territoriale, économie du développement durable, Sociologie urbaine

Environnement professionnel

Communication orale et écrite, bureautique, recherche documentaire, anglais, dessin et conception assistés par ordinateur, Système d'Information Géographique (SIG)

2 projets transversaux

Ouvrage d'art et enjeux environnementaux pré-diagnostic territorial

Stage professionnel

4 à 6 semaines

Septembre



Conférences



Cours



Ateliers



Mises en situation professionnelle



Visites terrain



Projets techniques



Stages



Fin juin

En 2^e année

7 unités d'enseignement

Compétences transversales

Connaissances de base dans les domaines administratifs, de communication, de conduite de projet, de bureautique, d'informatique

Connaissances dans les 3 domaines : environnement, urbanisme, infrastructures

Apports techniques nécessaires à une analyse territoriale et à sa traduction dans un projet d'aménagement territorial

Analyse territoriale

Atelier d'application : recueil de données, SIG, diagnostic de territoire, politiques publiques associées aux territoires

Réalisation d'un projet d'aménagement du territoire

- un projet collectif transversal, où sont mobilisés les apports communs aux 3 domaines techniques
- une phase d'apports techniques complémentaire
- un projet individuel approfondi qui renforce l'employabilité de l'étudiant dans un de ces 3 domaines

Stage professionnel

2 à 3 mois

Avec l'ENTE, une formation pour exercer un métier dans l'aménagement durable

L'école est sous tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. L'ENTE est membre du réseau des écoles supérieures du développement durable qui comporte 12 écoles.

Une offre de formation diversifiée

- En secteur privé ou fonction publique, en 1 ou 2 ans selon le niveau d'études (BAC ou BAC +2 ou plus, salariés, demandeurs d'emploi), la formation au sein de l'ENTE permet l'obtention d'un titre de chargé de projet en aménagement durable des territoires (CPADT) de niveau III (Bac +2), homologué au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
- 300 élèves toutes formations confondues / an en formation initiale
- Formation continue aux techniques de l'aménagement du territoire pour tous publics
- 35 enseignants et chefs de projets
- 400 intervenants spécialisés (professionnels)

Partenaires

- **Établissements publics** : SNCF, CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), VNF (Voies navigables de France),
- **Bureaux d'études** : ECO-MED (Écologie et Médiation)
- **Collectivités** : Conseils départementaux 13 et 06, Métropole Européenne de Lille, Valenciennes Métropole, Métropole Aix-Marseille Provence
- **Services de l'État** : DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), DDT (direction départementale des territoires), etc
- **Associations** : ASTEE (association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement), Association E4 (expertise écologique, éducation à l'environnement)
- **Syndicats mixtes** : Parcs naturels régionaux

Deux sites au choix du candidat

ENTE Valenciennes

11, rue de Roubaix
BP 50217
59305 Valenciennes cedex
Contact : 03 27 23 73 00/73 20
cpadt.ente-val@developpement-durable.gouv.fr

ENTE Aix-en-Provence

680, rue Albert Einstein
Pôle d'activités des Milles/CS 70508
13593 Aix-en-Provence cedex 3
Contact : 04 42 37 20 00/20 15
ente-aix@developpement-durable.gouv.fr



Plus d'informations sur
www.ente.developpement-durable.gouv.fr